**CHARTE DU PARENT ACCOMPAGNATEUR OU INTERVENANT**

**Je suis parent et j'accompagne lors d’une sortie ou d’une activité :**

**1/ Mon rôle**

J’accompagne un groupe d’enfants en sortie, ou je mène une activité, en fonction des consignes données par l’enseignant. Il me fait confiance pour intervenir auprès des enfants du groupe qu’il m’a confié. L’enseignant reste à tout moment responsable des élèves.

**2/ J’assure la sécurité du groupe**

* J’identifie chaque enfant grâce à la liste que l’enseignant m’a remise. J'ai en charge mon groupe (et seulement les enfants de mon groupe) jusqu’à la fin de la sortie ou de l’activité.
* Lors de chaque déplacement du groupe, je vérifie le nombre d’enfants.
* Le groupe doit être au complet avant d’effectuer un déplacement.
* Sauf demande explicite de l’enseignant (e) un enfant ne change pas de groupe.
* Je ne prends aucune initiative sans en informer l’enseignant (même aller aux toilettes)
* Je fais respecter les consignes, le calme ainsi qu’une tenue correcte des élèves.
* Si un enfant outrepasse les règles, j’en informe l’enseignant (e) .
* Si un enfant se blesse ou ne se sent pas bien, je dois en informer l’enseignant (e) .

**3/ Je montre l’exemple**

* J’accompagne un groupe d’élèves. Mon attitude est la même avec tous les enfants de ce groupe.
* Mon langage et mon comportement doivent être exemplaires à l’égard de tous les enfants, sans exception.
* Je ne propose aucun médicament ou aliment (y compris des friandises), ni à mon enfant ni aux autres enfants (il peut y avoir des risques de contre-indications médicamenteuses ou d’allergies alimentaires).
* Je ne fume pas en présence des élèves. Je n’utilise pas mon téléphone portable (y compris pour prendre des photographies ou filmer).
* Je respecte, sans les commenter, les consignes ou les décisions de l’enseignant (e).

**4/ Je respecte la vie privée des enfants**

* L’enseignant (e) est garant du droit à l’image pour les élèves. Je ne suis pas autorisé à photographier ou à filmer (respect du droit à l’image des enfants, comme des adultes : Article 9 du Code Civil).
* Je garde confidentielle toute information portée à ma connaissance lors de la sortie ou de l’activité.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

M. Mme \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ parent de l'enfant \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

déclare avoir pris connaissance de la ***Charte du parent accompagnateur ou intervenant*** et s'engage à la respecter.

Date: Signature :